

# LA CFDT CHEMINOTS POUR DES NÉGOCIATIONS IMMÉDIATES À LA SNCF

**Notre Groupe public a été profondément marqué par le conflit social de 2018. Moins de 18 mois plus tard, le mouvement actuel sur les retraites – d’une ampleur historique – aggrave les fractures. La SNCF ne peut pas se permettre un tel gâchis. Les cheminots et la SNCF méritent bien mieux.**

es orientations politiques pèsent sur la SNCF, mais pour la CFDT Cheminots, hors de question de céder à la résignation ! La construction doit s’imposer. Notre entreprise est forte de nombreux atouts qui doivent

être mieux valorisés et déployés au bénéfice de nos concitoyens. Notre utilité sociale, c’est notre fierté. Elle doit être récompensée par un retour aux cheminots.

Face aux enjeux de transformation, la CFDT Cheminots appelle à construire sans attendre les conditions de réussite pour la SNCF de demain. Avec les cheminotes et les cheminots, il faut repartir du quotidien, des territoires et des métiers. Dans cet objectif, la CFDT Cheminots a adressé le 7 janvier 2020 un courrier au président Jean-Pierre Farandou lui demandant l’ouverture immédiate de négociations sur un grand nombre de points.

## LA CFDT CHEMINOTS A ÉTÉ REÇUE LE 14 JANVIER PAR LE PRÉSIDENT

→ La première série de ses revendications porte sur les compléments à apporter au système de retraite pour assurer non seulement un maintien, mais aussi une amélioration des dispositifs actuels. ☺☺☺



Complément de lecture  
Cliquez ici pour consulter la réponse écrite du président Farandou adressée à la CFDT Cheminots ou allez sur <https://bit.ly/2S7w85L>

# LA CFDT CHEMINOTS POUR DES NÉGOCIATIONS IMMÉDIATES À LA SNCF

⊗⊗⊗ Le sujet n'est pas terminé et la CFDT Cheminots continuera de porter ses revendications pour les cheminots, par sa mobilisation et ses propositions au sein de l'entreprise, au niveau de la branche et dans le cadre du processus parlementaire. La question des retraites est essentielle, mais les autres sujets ne disparaissent pas.

## LA CFDT CHEMINOTS A INTERPELLÉ LA DIRECTION SUR DES SUJETS PRIORITAIRES

### → L'amélioration des conditions de vie des cheminots :

- l'amélioration des rémunérations (13<sup>e</sup> mois pour tous, alignement de la Prime sur la GIR, etc.) ;
- la garantie de parcours professionnels valorisants et équitables, que l'on soit au statut ou sous contrat de droit privé ;
- des mesures prenant en compte l'évolution des métiers à discuter avec chaque collectif métier (enjeux de transformation, mesures de limitation ou de compensation de la charge mentale, etc.).

### → L'amélioration des conditions de travail : la problématique d'une sécurisation de l'emploi dans les secteurs de la production qui le requièrent (réhumanisation des trains et des gares, résorption de l'emploi précaire, limitation de l'externalisation et de la sous-traitance, etc.) ;

- ### → La garantie de l'unité sociale du Groupe par la pérennisation et l'amélioration d'un large socle de droits communs, facteur indispensable de cohésion pour notre Groupe, incluant :
- la protection sociale (prévoyance & santé) ;
  - la consolidation et l'amélioration des droits collectifs existants (FC, logement, CET, épargne salariale, mobilité entre les SA, etc.) ;
  - la transposition de l'accord de branche classification et rémunération qui apportera du plus salarial, mais doit donner aussi une dynamique plus grande à la progression professionnelle ;
  - un dialogue social renforcé repartant des métiers et de la proximité territoriale.

Ces revendications s'inscrivent dans la continuité directe de la lettre ouverte que la CFDT Cheminots

avait adressée au président dès son arrivée à la fin du mois d'octobre 2019.

## LA RÉPONSE DE JEAN-PIERRE FARANDOU À LA CFDT CHEMINOTS DU 27 JANVIER 2020

Cette réponse rappelle les mesures issues des concertations cheminotes du mois de décembre 2019. La direction de la SNCF indique qu'elle va ouvrir une négociation complémentaire sur l'aménagement des fins de carrière et la mise en place d'un plan épargne retraite d'entreprise dès 2020.

Pour la CFDT Cheminots, il faudra aller plus loin, en corrigeant le projet de loi et en apportant des réponses sur les niveaux de pension.

## QUELLES SONT LES RÉPONSES APPORTÉES AUX DEMANDES DE LA CFDT CHEMINOTS ?

- Priorité à la négociation sur l'unité sociale du Groupe et les droits collectifs.
- Transposition rapide de l'accord classification et rémunération : pour rappel, en l'absence de dénonciation majoritaire, cette transposition apportera du plus salarial à au moins 70 000 cheminots.
- Négociations d'une protection sociale qui apportera à tous les agents, y compris statutaires, un dispositif de prévoyance et de mutuelle avec prise en charge de l'entreprise.
- Des mesures immédiates dans les établissements pour améliorer les conditions de vie au travail.
- Concertation pour recréer un dialogue social de proximité ancré dans le quotidien des agents.
- Pause dans les réorganisations jusqu'à mi-2020.
- Renforcement des moyens pour réduire l'attente aux guichets (réhumanisation des gares).
- Renforcement de l'accompagnement de trains TER (réhumanisation des trains).
- La mise en place d'un nouveau dispositif de « *solidarité emploi* ». ●

**CES ÉLÉMENTS NE RÉPONDENT PAS À L'ENSEMBLE  
DES GARANTIES QUE LA CFDT CHEMINOTS PORTE POUR  
LES CHEMINOTS. C'EST UNE OUVERTURE VERS DES  
NÉGOCIATIONS. LA CFDT EST DÉTERMINÉE À S'Y ENGAGER  
POUR LES CHEMINOTS. POUR LA CFDT CHEMINOTS,  
L'URGENCE EST DE PRÉPARER L'AVENIR.**

